



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

SPECIAL FORMATION
Rentrée 2022

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

Dans le contexte de la rentrée 2022, la formation constitue un levier privilégié pour permettre la réduction des inégalités et l'attention portée à chacun et la réussite de tous.

Aussi, la volonté départementale est forte d'accompagner les enseignants dans plusieurs domaines :

- L'évaluation des besoins des élèves ;
- Les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques à l'école élémentaire et maternelle ;
- L'école inclusive dont la mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL),
- L'accompagnement au développement de carrière.

Le volet départemental du Plan de Formation s'articule ainsi :

- Les formations en constellation (une journée remplacée par enseignant) ;
- Les animations pédagogiques ;
- Les formations statutaires : stages néo-directeurs et stage de prise fonction ;
- Les formations de formateurs ;
- Les stages de plan départemental de formation à public désigné ou candidature individuelle ;
- Les stages hors temps scolaire.

Les formations d'accompagnement des enseignants débutants (néo-titulaires, PES « temps plein », alternants, et contractuels articulées avec les visites des formateurs participent à l'aide à la prise de fonction afin de poursuivre la construction des gestes professionnels nécessaires à une adaptation réussie au contexte d'enseignement des Hautes-Pyrénées.

Enfin, nous avons souhaité mettre en œuvre une formation de formateurs ambitieuse un accompagnement des enseignants aux certifications CAPPEI et CAFIPEMF.

La campagne d'inscription au plan de formation sera ouverte du 19 au 28/09.

Vous êtes invités à vous inscrire sur Gaia pour les animations pédagogiques et les stages hors temps scolaire (HTS).

Votre inscription dans le logiciel Gaia aux dispositifs de formation dépend de votre situation. Les différents profils sont explicités dans les annexes jointes (annexes 1 et 2)

Les animations pédagogiques

Le descriptif complet des animations pédagogiques est fourni (annexe 4) . Vous retrouverez numéros de dispositifs et de modules auxquels il est nécessaire de vous inscrire dans Gaia (annexe 3).

Les stages Hors Temps Scolaire (annexe 5)

Vous pouvez vous inscrire au choix à plusieurs stages Hors Temps Scolaire (HTS) . Ces stages ouvrent droit à une allocation formation.

HTS Littérature de jeunesse Dispositif n°22D0650084 Module 5415

HTS PEAC Dispositif n°22D0650085 Module 5416

HTS Montagne Dispositif n°22D0650103 Module 5441

HTS Jeux maths Dispositif n° 22D0650083 Module 5414

Vous trouverez le descriptif de ces stages en annexe5.

Procédures d'inscription

Les convocations qui valent ordre de mission sont envoyées dans l'établissement de rattachement. Les directrices et directeurs sont donc invités à transmettre dans les meilleurs délais les convocations aux collègues concernés.

Les ordres de mission complétés sont à ramener pour chacune des sessions de formation et pour tous les enseignants. Les formateurs se chargeront de les transmettre aux services administratifs avec la liste d'émargement que vous aurez pris le soin de signer.

L'inscription aux animations pédagogiques et aux stages se fait sur la plateforme « Gaia » accessible depuis le portail ARENA. (annexe 6 : tutoriel)

Attention, il est nécessaire d'inscrire en une seule fois tous les vœux d'animations avant de valider et de quitter Gaia.

Annexes

Annexe 1 : présentation synthétique de la formation continue (hors stages) [lien](#)

Annexe 2 : profils d'inscription aux animations pédagogiques [lien](#)

Annexe 3 : guide d'inscription Gaia (numéros de dispositifs et modules) [lien](#)

Annexe 4 : descriptif des animations pédagogiques pour lesquelles il est nécessaire de s'inscrire dans Gaia [lien](#)

Annexe 5 : stages HTS candidature individuelle [lien](#)

Annexe 6 : tutoriel Gaia [lien](#)

Lettre transmise via les adresses professionnelles sur le domaine ac-toulouse.fr à toutes les écoles, SEGPA et Ulis, tous les établissements spécialisés des Hautes-Pyrénées.

Directeur de la publication : Thierry Aumage, Inspecteur d'académie.

Conception : Pôle numérique 65

Contact : Sandrine Jomé, Yann Bayle - ia65-com@ac-toulouse.fr

[ACCÉDER AUX BULLETINS PRÉCÉDENTS](#)